



### 3. Rachats auprès de la Caisse de pension

Avez-vous effectué des rachats auprès de la Caisse de pension au cours des trois dernières années?

Oui       Non

### 4. Utilisation antérieure des fonds de la prévoyance professionnelle

Avez-vous déjà demandé le versement anticipé ou la mise en gage des fonds de votre prévoyance professionnelle?

Oui       Non

Dans l'affirmative, merci de préciser:

s'il s'agissait d'un.e:       versement anticipé       mise en gage

Date du paiement du versement anticipé date de la mise en gage: \_\_\_\_\_

Montant en CHF \_\_\_\_\_

Nom de l'institution de prévoyance \_\_\_\_\_

Rue \_\_\_\_\_

NPA et localité \_\_\_\_\_

### 5. Affectation du nouvel objet

Les fonds sont destinés à (ne peuvent être utilisés que pour un seul objet):

- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> l'acquisition d'un logement <sup>1</sup>             | <input type="checkbox"/> la participation à une copropriété <sup>1</sup>                     |
| <input type="checkbox"/> la construction d'un logement <sup>1</sup>           | <input type="checkbox"/> l'achat de parts dans une coopérative de construction de logements  |
| <input type="checkbox"/> la transformation d'un logement <sup>1</sup>         | <input type="checkbox"/> l'achat d'actions dans une société anonyme de locataires            |
| <input type="checkbox"/> le remboursement de prêts hypothécaires <sup>1</sup> | <input type="checkbox"/> un prêt partiaire à un organisme de construction d'utilité publique |

<sup>1</sup> Justificatifs requis selon le bulletin EPL.

## 6. Rapports de propriété

Qualité de l'assuré.e:

- propriétaire unique
- copropriétaire avec part de \_\_\_\_\_ %
- propriétaire commun avec conjoint.e ou partenaire enregistré.e
- détenteur ou détentrice d'une part sociale d'une coopérative de construction ou d'une participation similaire

## 7. Objet

L'objet d'habitation est:

- un appartement       une maison familiale       une participation à une coopérative d'habitation

### Lieu

Rue \_\_\_\_\_

NPA et localité \_\_\_\_\_

Pays (nation) ❶ \_\_\_\_\_

N° de la parcelle \_\_\_\_\_

❶

En cas d'acquisition d'un logement à l'étranger, il y a lieu de présenter un acte notarié attestant que le logement est utilisé exclusivement pour les besoins de l'assuré.e.

**Registre foncier** ❷ (uniquement pour la propriété d'un logement en Suisse):

Dénomination \_\_\_\_\_

Rue \_\_\_\_\_

NPA et localité \_\_\_\_\_

❷

La taxe pour la mention d'une restriction du droit d'aliéner au registre foncier selon l'art. 30e chiffre 2 LPP est à la charge de l'assuré.e.

**S'il s'agit d'une participation à une coopérative d'habitation:**

Adresse de la coopérative de construction, de la société anonyme de locataires ou de l'organisme de construction d'utilité publique:

Dénomination \_\_\_\_\_

Rue \_\_\_\_\_

NPA et localité \_\_\_\_\_

## 8. Hypothèques / prêts

Le logement est-il ou sera-t-il grevé d'hypothèques / de prêts?

Oui       Non

Si oui, prière d'indiquer

le montant en CHF

---

Créancier.ère gagiste /  
organisme prêteur

---

---

Rue

---

NPA et localité

---

## 9. Mise en gage

**La mise en gage doit faire l'objet d'une notification du/de la créancier.ère gagiste à la Caisse de pension SRG SSR.**

Prestations de prévoyance dont la mise en gage est envisagée:

### Montant

**(en ce qui concerne la mise en gage des prestations de prévoyance, veuillez consulter les dispositions du contrat de gage)**

toutes les prestations de prévoyance

montant mis en gage en CHF \_\_\_\_\_

mise en gage du montant maximal autorisé

**Créancier.ère gagiste**

---

---

Rue

---

NPA et localité

---

Date d'effet de la mise en gage:

---

## 10. Versement anticipé:

- Je demande:  un versement anticipé de CHF \_\_\_\_\_  
 le versement anticipé du montant maximal autorisé

### Virement du versement anticipé

#### Banque / Postfinance:

Nom et siège de la banque \_\_\_\_\_

Adresse SWIFT ou BIC \_\_\_\_\_

No. IBAN \_\_\_\_\_

Titulaire du compte: ③  
Nom, prénom \_\_\_\_\_

Rue \_\_\_\_\_

NPA et lieu \_\_\_\_\_

③

Veillez indiquer le lieu de paiement du/de la vendeur.se, du constructeur ou du prêteur ou, en cas de participation, celui de la coopérative de construction, de la société anonyme des locataires ou de l'organisme de construction d'utilité publique. Un virement sur votre compte privé (compte de salaire etc.) est exclu. Pour les transformations, le paiement passe par un compte crédit à la construction. **Si le compte est à votre nom, veuillez joindre une confirmation de la banque qu'il s'agit d'un compte bloqué pour le traitement du crédit.**

#### Date du virement:

Le virement doit être effectué dans les meilleurs délais (après entretien préalable avec la Caisse de pension SRG SSR).

Le virement doit être effectué le (date) \_\_\_\_\_ (après entretien préalable avec la Caisse de pension SRG SSR).

La date officielle du virement sera communiquée par écrit.

## 11. Remarques

En apposant sa signature ci-après, l'assuré.e atteste l'exactitude des renseignements fournis. Il confirme que les fonds de la prévoyance professionnelle seront exclusivement utilisés pour la propriété d'un logement personnel.

Il accepte par ailleurs que le versement anticipé ou le produit de la mise en gage soit directement versé au.à la créancier.ère mentionné.e sur le présent formulaire.

Les taxes d'inscription au registre foncier sont à la charge de l'assuré.e.

**Conformément à son règlement, la CPS facture des frais de traitement de 400 francs pour l'examen préliminaire du versement anticipé, de la mise en gage ou du transfert. Vous voudrez bien vous acquitter de ce montant sur le compte CH10 0900 0000 3042 7742 3 de PostFinance. Nous traiterons votre demande dès réception de votre paiement.**

Lieu et date: \_\_\_\_\_ Signature: \_\_\_\_\_

Signature du.de la conjoint.e ou du.de la partenaire enregistré.e:

\_\_\_\_\_

**Le paiement du capital aux affiliés mariés requiert l'accord écrit du.de la conjoint.e. Le partenariat enregistré entre personnes de même sexe est assimilé au mariage. Pour être valide, ce consentement doit être authentifié selon l'une des trois procédures ci-après:**

- a) déclaration de consentement manuscrite avec signature du conjoint authentifiée par un.e notaire;**
- b) signature de la déclaration de consentement du.de la conjoint.e en présence du.de la chef.fe RH de l'employeur (le.la signataire est prié.e de présenter une pièce d'identité officielle portant sa photo et signée de sa main);**
- c) si le.la conjoint.e séjourne à l'étranger, la déclaration de consentement doit être signée à l'ambassade suisse ou au consulat suisse du résidant aux conditions de l'al. b.**